

Colombier, le 23 octobre 2019

Service de presse

Un soir par semaine durant la pause d'hiver, l'anneau sera illuminé comme les années dernières. Ainsi, le Syndicat intercommunal de l'anneau d'athlétisme du Littoral neuchâtelois (SIAALN) réitère l'offre destinée aux amateurs de course à pied. Cela leur permet de poursuivre l'entraînement durant la mauvaise saison et de préparer les courses du printemps dans de bonnes conditions.

Le Stade du Littoral sera illuminé tous les mercredis soir dès la tombée de la nuit jusqu'à 20h00, ceci du 30 octobre 2019 au 25 mars 2020.

Un vestiaire, ainsi qu'un WC sont mis gratuitement à disposition des utilisateurs. Par contre, le terrain de football central est fermé. Nous rappelons que la piste reste toute l'année à disposition des personnes désirant s'entraîner, excepté lors de l'organisation de manifestions diverses.

Nous prions les participants d'utiliser le parking situé au début de la route des Longues-Raies.

9 communes composent actuellement le Syndicat intercommunal de l'anneau d'athlétisme du Littoral neuchâtelois (SIAALN), soit : Neuchâtel – Hauterive – Saint-Blaise – Boudry – Cortaillod – Milvignes – Peseux – Corcelles-Cormondrèche – La Grande Béroche.

La Commission de gestion

Pour des compléments d'information, vous pouvez appeler le 032 756 97 46.